

ABONNEMENTS 3 mois 5 fr. 50 6 fr. 25 fr.
Autres Départements 5 fr. 50 6 fr. 25 fr.

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal
et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Le meilleur point-de-vue

La Chambre votait que réforme électorale ?

Cette réforme peut-elle être républicaine ?
Oui, par 233 voix contre 254.

Voilà pourtant trois questions qui ont rédemment agité hier nos honorables. Et l'on peut dire que les réponses qui y ont été faites ont été épatées par leur nouveauté.

Que M. Charles Benoist, père fanatique de la R. P., ait tenu à obliger les élus du suffrage universel à se prononcer avant les vacances, rien de plus naturel. Mais l'on pouvait prétendre justement que son geste n'a rien de républicain.

Que Breton, arriériste impénitent, ait cherché à déjouer le traquenard en mettant à la réforme la condition « sine qua non » d'une volonté de gauche, parfait !

Qu'enfin Jaurès et Groussier, proportionnalistes véhéments, aient redouté, sous l'herbe verdoyante de l'amendement Breton, un serpent antipériste, cela s'explique !

Mais qu'en fin le compte la Chambre ait pu répondre affirmativement à des questions qu'ils jugeaient contradictoires, voilà qui a dû surprendre les tacticiens les plus éprouvés des querelles parlementaires.

Voilà l'analytique de la séance d'hier. M. Charles Benoist ouvrit le feu pour réclamer, avec demande d'urgence, une proposition de résolution affirmant la volonté de la Chambre de réaliser le scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

La proposition, disjointe avant les mots « représentation proportionnelle », réunit une quasi-unanimité inévitable.

Aussitôt Breton, dont on sait l'anti-proportionnalisme, jeta le trouble dans cet accord partant au moyen d'une simple incidente : « par l'union des majorités républicaines des deux Chambres ».

Après tout, pourquoi pas ? Si, avec beaucoup de bons républicains, nous soumissions une réforme électorale équitable, nous ne comprenons pas les objections faites par Groussier et Jaurès au vote de l'adjonction Breton.

Groussier, socialiste et républicain, a eu tort, selon nous, de s'écrier qu'il n'y avait pas d'autre majorité que la « majorité numérique » et Jaurès d'affirmer qu'aucun gouvernement de gauche ne serait plus possible si tous les proportionnalistes votaient, d'un commun accord, contre lui.

Cela revient à dire qu'une majorité proportionnaliste ne peut se créer qu'avec le concours de la droite, et cela ne peut donc inspirer que méfiance à tous les bons républicains.

Fort heureusement, la Chambre s'est chargée de poser la question sur son véritable terrain, à la grande surprise probablement de Jaurès et de Groussier, comme à celle de Breton et des radicaux majoritaires. Elle a affirmé par ses votes successifs qu'elle entendait voir se réaliser une réforme électorale que cette réforme électorale ne pourrait être l'œuvre que d'une majorité républicaine de gauche, et qu'enfin elle impliquerait inévitablement une représentation proportionnelle.

Ces votes successifs constituent-ils un échec pour les proportionnalistes ? Que non pas ! Entraînés dans une satisfaction pour les proportionnalistes non républicains ? Encore moins !

C'est donc tout ce que des biocards proportionnalistes comme nous pouvions souhaiter de mieux.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL des P. T. T.

Le Congrès international des P. T. T., qui s'est tenu la semaine dernière à Caxton-Hall, à Londres, a pris sans doute des résolutions fort importantes au point de vue professionnel, mais il a surtout affirmé des tendances socialistes et syndicalistes qu'il est nécessaire de souligner pour faire ressortir quel est l'état d'esprit de l'organisation postale internationale.

Dès la première séance, présidée par le citoyen Kock, secrétaire général du Bureau International dont le siège est en Suisse, après les saluts de bienvenue aux délégations d'Allemagne, d'Autriche, d'Angleterre, de France, d'Italie et de Suisse, Dutailly, du Syndicat français des ouvriers des lignes, développe un ordre du jour affirmant les sympathies profondes des P. T. T. envers toute la classe ouvrière organisée internationalement contre le capitalisme et la réaction militariste.

Les délégués allemands, qui du reste n'assistèrent pas encore officiellement au Congrès, présentent quelques réserves ; la législation spéciale à laquelle ils sont soumis leur crée de grandes difficultés. Il faut leur entre les lignes de leur déclaration, puisque Remnetz qui représente 110.000 sous-officiers d'Allemagne, réunis en une seule organisation, proclame la valeur et le force de la Fédération internationale postale et se déclare prêt à s'associer à l'œuvre commune.

Falkenberg affirme également qu'il reconnaît la nécessité de la Fédération internationale et promet la collaboration active des postiers allemands.

Les délégués d'Autriche et d'Italie font connaître que les sentiments de leurs organisations respectives leur font un devoir d'accepter, sans restrictions, l'ordre du jour des délégués français. Un délégué anglais,

Dutailly, soutient avec énergie la proposition Dutailly, en affirmant qu'il fallait que le Congrès fût unanime à déclarer que la classe ouvrière n'a qu'un ennemi : le capitalisme.

De déclarations pacifistes très catégoriques furent également acclamées par les représentants de toutes les nations.

Falkenberg avait insisté sur la nouvelle orientation des tendances des fonctionnaires de tous les pays, qui en Allemagne comme partout ailleurs, cherchent à prendre contact avec les autres classes et surtout la classe ouvrière. Il avait indiqué, que si les questions matérielles, les questions des traitements ne perdaient rien de leur importance, cependant on tombait aujourd'hui d'accord pour reconnaître que les questions d'ordre social et économique sont d'intérêt primordial.

« Que les travailleurs du monde entier, proclamait-il, aillent toujours de l'avant et l'évolution émancipatrice ne connaîtra bientôt plus d'obstacles ».

Le citoyen Trintignac, secrétaire général de l'A. G. des Agents des Postes françaises, dont nous avons pu apprécier la vigueur, il y a quelques semaines, lors du Congrès national des P. T. T. tenu à Lille, donna la réplique au camarade Falkenberg. Il remercia chaleureusement les Allemands des sentiments qu'ils venaient d'exprimer.

Il leur donna l'assurance que la masse du peuple français souhaite un accord qui permette une entente avec l'Allemagne, et il ne doute pas que ces sentiments sont partagés par les masses populaires allemandes. Il se réjouit donc de l'adhésion à l'Internationale postale, car il la considère comme un nouveau pas, un grand pas accompli vers l'accord. Il ne doute pas davantage que les camarades d'Allemagne se sont réjouis de traduire dans leur langage le vœu exprimé à Londres, de voir disparaître les haïnes qui séparent deux pays qui seraient si bien faits pour s'entendre et s'aider mutuellement.

Les délégués Remnetz et Falkenberg s'y engageant ; ils rappellent la réception fraternelle qui a récemment été réservée aux ouvriers anglais ; les camarades de quelque pays qu'ils soient, sont assurés de trouver outre-Rhin, la même cordialité. Les employés et ouvriers allemands veulent que le progrès social s'oriente résolument, franchement, vers la paix universelle.

Descombes, ouvrier des lignes, conclut en déclarant que c'est la tâche de la classe ouvrière d'imposer la Paix à la classe capitaliste qui déjà ne connaît plus de frontières pour ses transactions d'affaires, et c'est au milieu d'acclamations prolongées que tous les membres du Congrès reprennent le cri des camarades allemands : Vive la paix universelle !

Dans les trois séances des 25 et 26 juin, l'Internationale postale a adopté les motions suivantes :

— Qu'une enquête comparative soit faite et publiée par le Secrétariat international, sur les conditions matérielles de la vie et de la situation postale, dans tous les pays.

Cette enquête insistera sur les maladies professionnelles. A ce sujet, un délégué anglais entreprit le Congrès du Sanatorium antituberculeux des postiers. Au 31 décembre dernier, il était occupé par 563 malades, 330 cas auraient été traités avec pleine réussite, 171 cas auraient été considérablement améliorés.

— Le Congrès adhère, en principe, à l'Association pour une langue universelle, sans cependant marquer ses préférences, soit pour l'esperanto, soit pour l'ido.

— La question de l'hygiène des bureaux, du dépoussiérage des sacs, du nettoyage et de la désinfection des wagons postaux est longuement étudiée.

L'Internationale postale adhère à la Société internationale pour la protection des travailleurs.

— Le Congrès repousse les primes au rendement et le travail au pièce.

Ces méthodes sont dangereuses pour le public et pour l'administration, exposés à un travail hâtif, mal fait. Elles marquent un manque de confiance à l'égard du personnel qui ne doit pas être stimulé par l'espoir d'une prime pour accomplir consciencieusement son travail.

— Le Congrès vote à l'unanimité la journée de huit heures.

— Il réclame la collaboration des travailleurs à la gestion des services publics.

— Un vote unanime demande en faveur de tous les fonctionnaires, les libertés civiles et politiques complètes.

Le chant de l'Internationale « édura les travaux du 2e Congrès international postal, après qu'il eût été décidé que le prochain Congrès se tiendrait à Vienne et que le siège du Bureau international serait maintenu à Berne ».

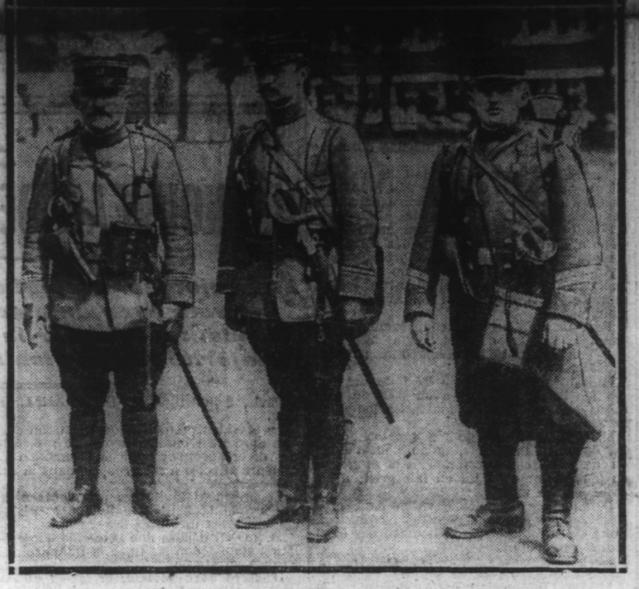
CHRONIQUE

La Pêche

On avait eu bien du mal à faire partir Julo avec les autres enfants. Mme Brunet, chez qui sa mère faisait le ménage, usa de ses relations influentes pour recommander à haute voix bienveillance, Jules Mougeot, le plus jeune fils de Mme Mougeot. C'était une rude travailleuse, courte, épaisse, sacrant, buvant et cognant chez elle, dans une remue-ménage incessant, mais taciturne à son ouvrage et peinant sans arrêt.

Jules Mougeot, que dans ce quartier populaire on n'appelait jamais Jules, savait que ses trois aînés étaient allés à la campagne aux vacances scolaires. Lui, né après la mort du père, traînant plus souvent dans la rue qu'à l'école, tête dure qui ne sentait pas les coups, corps déjà noueux, drapé d'impossibles culottes et de vestes toujours en rapport intégral avec ses bas, il soupçonnait que pas mal de privilèges ne sont dévolus qu'à

SAC, AU DOS !



LA NOUVELLE TENUE DE CAMPAGNE DE L'INFANTERIE, COMPORTANT LE SAC POUR LES OFFICIERS ET D'IMPORTANTES MODIFICATIONS D'UNIFORME, QUI EST MISE EN ESSAI AU 43e REGIMENT D'INFANTERIE, A LILLE.

de certains êtres, réunissant des conditions qu'il ne pouvait encore préciser. Sous une chevelure rebelle, un front bombé et des yeux noirs qui se baissaient rarement, dénotaient un entêtement tenace et passif.

— On le tuera, Madame, disait sa mère aux voisines, mais il ne cédera pas.

A la demande de vacances, on avait objecté que cet enfant manquait fréquemment la classe ; qu'il y était souvent un sujet de bataille ; il témoignait aussi d'une douteuse propreté. Pourtant les objections tombèrent devant la protection qui entourait cette année-là le jeune Julo. Vêtu d'un costume rose donné par Mme Brunet, costume dont l'édouardisme faisait ressortir sa structure câblée, à l'écrit, il n'avait jamais voulu répéter devant Mme Brunet, la phrase reconnaissante que sa mère prétendait lui inculquer.

Dans le pays où s'installèrent les enfants se trouvait une superbe demeure, gloire du village, habitée par un ancien garçon d'hôtel enrichi. Antique manoir d'une pure beauté architecturale, le mauvais goût d'un parvenu l'avait gâché de tant de dorures, de grilles contournées, de laideurs accumulées, qu'on retrouvait à peine quelque trace de l'ancienne beauté.

On avait pas dénué heureusement, c'était le parc splendide et sombre, le verger magnifique. Quelques arbustes furent bien taillés en forme de carafes, mais l'ensemble survécut, et M. Vauvilliers, imposant et grotesque, surveillait avec un soin jaloux la cueillette des fruits.

M. Vauvilliers qui savait à peine lire, prétendait protéger l'éducation de la jeunesse. Tous les ans, il donnait cent francs pour aider aux dépenses que pouvaient faire les bambins.

Aussi, était-il toujours de règle d'aller le remercier. D'ailleurs, l'invitation venait de lui chaque fois et le jeune maître qui guidait les enfants leur recommandait à maintes reprises, le bon maintien, le silence et la discrétion.

Du haut de son perchoir, qu'il descendait avec une majesté bonhomme, M. Vauvilliers les attendait. Vêtu d'alpaga gris, coiffé d'une nœuille couteuse, il répondit d'un geste large au salut des enfants, massés presque craintivement au bas des marches.

« Ah ! ah ! c'est le dessert ; pas de pain sec comme ça ; des fruits tout fêlés, et des confitures sucrées, l'hiver. C'est bon, les confitures ; tu aimes ça, hein ? »

Il leva le menton de l'enfant qui se trouvait contre lui, un pilôlet dans les yeux bêtillants.

— Regardez ces poiriers ; ça pèse une livre et demie, des poires pareilles. Et ces prunes ! Ah ! là, c'est le dessert ; pas de pain sec comme ça ; des fruits tout fêlés, et des confitures sucrées, l'hiver. C'est bon, les confitures ; tu aimes ça, hein ? »

Il leva le menton de l'enfant qui se trouvait contre lui, un pilôlet dans les yeux bêtillants.

— Regardez ces poiriers ; ça pèse une livre et demie, des poires pareilles. Et ces prunes ! Ah ! là, c'est le dessert ; pas de pain sec comme ça ; des fruits tout fêlés, et des confitures sucrées, l'hiver. C'est bon, les confitures ; tu aimes ça, hein ? »

Il leva le menton de l'enfant qui se trouvait contre lui, un pilôlet dans les yeux bêtillants.

— Regardez ces poiriers ; ça pèse une livre et demie, des poires pareilles. Et ces prunes ! Ah ! là, c'est le dessert ; pas de pain sec comme ça ; des fruits tout fêlés, et des confitures sucrées, l'hiver. C'est bon, les confitures ; tu aimes ça, hein ? »

Il leva le menton de l'enfant qui se trouvait contre lui, un pilôlet dans les yeux bêtillants.

— Regardez ces poiriers ; ça pèse une livre et demie, des poires pareilles. Et ces prunes ! Ah ! là, c'est le dessert ; pas de pain sec comme ça ; des fruits tout fêlés, et des confitures sucrées, l'hiver. C'est bon, les confitures ; tu aimes ça, hein ? »

installé le réfectoire et les dortoirs. Les enfants bavardaient en mangeant, lorsque le valet de M. Vauvilliers entra brusquement, annonçant la venue de son maître.

— Que les enfants n'aillent pas jouer ; Monsieur veut leur dire quelque chose.

Peu après arriva M. Vauvilliers, toujours majestueux, mais avec une expression sévère avait remplacé sa familiarité bonhomme. Le maître s'avancera pour le recevoir. Sans se laisser arriver à lui, M. Vauvilliers commença, la main tendue :

— J'ai le regret horrible de venir vous annoncer que parmi ces enfants qui devraient être si heureux, si reconnaissants qu'on leur procure de plaisirs que peuvent s'offrir seulement les riches, il y a dans leur sein un ingrat et, je suis navré de prononcer le mot, un voleur !

— L'espère, reprit-il, solennel, que le coupable va non seulement se dénoncer, mais encore avouer qu'il a obéi à un sentiment affreux d'envie, en subtilisant une pêche d'un prix pareil, et qu'il va montrer le repentir le plus sincère et le plus profond.

Les marmots n'avaient point tardé à désigner Julo de regards qui ne le troublaient point, mais comme, à ce moment, Julo tirait son mouchoir, quelque chose tomba.

« Un noyau de pêche », s'écria-t-il, cria son voisin en l'élevant dans ses doigts.

Tranquille, Julo s'avancant, de sa voix rouillée, dit :

— C'est moi qui ai mangé la pêche. Les bras au ciel, M. Vauvilliers commença une harangue, mais Julo n'entendait pas, suivant de l'œil un papillon qui recommençait sans lassitude l'impossible ascension de la vitre. Se sentant secoué par le bras, il dut comprendre que c'était à lui qu'on s'adressait.

— Petit malheureux ! te repens-tu, au moins ?

— Très calme, Julo regarda M. Vauvilliers et secoua la tête dans un sens qui ne pouvait que s'interpréter :

— Non.

Il fut impossible d'en tirer autre chose. Indigné, M. Vauvilliers déclara qu'il voulait le repentir de Julo ou son renvoi.

Aux prières, aux menaces, Julo répondit :

— Non.

Désolé malgré tout, le jeune maître, le surplendissant, le conduit à la gare. Dans un dernier effort, il cherchait à convaincre Julo, quand il s'arrêta troublé, ne trouvant plus ses mots, devant les yeux calmes de l'enfant. Il se détourna. Sans un mot, sans une larme, Julo partit.

Fanny CLAR.

ECHOS

LE DECOLLETTÉ

Si, en bien des pays, on mène une active campagne contre le trop grand lèche dans le costume féminin, il existe une petite principauté allemande où l'on se plaint du manque de... décolleté.

Le maréchalat de la cour princière de Schaumbourg-Lippe vient de porter, à la connaissance des milieux intéressés, la note suivante :

« Son Altesse Sérénissime a constaté à notre résidence princière, que la plupart des dames se sont présentées avec un décolleté insuffisant. »

« S. A. S. a chargé le maréchalat de sa cour de faire connaître que désormais MM. les chambellans le service auront à rendre les dames invitées attentives à ce manque de décolleté. »

« S. A. S. exige pas le décolleté dit « herbinois », mais elle désire que les manières soient très courtes et surtout sans doubleur. »

L'illustré Caruso, dans une récente interview à Vienne, a déclaré que la timidité seule l'empêchait de chanter tous les soirs, sa voix étant coupée de tous les côtés. Mais chaque fois qu'il entre en scène il éprouve la même angoisse, quand même il chanterait un rôle comme celui de Rigoleto pour la troisième fois. Cette extrême sensibilité nous privera de l'illustre ténor, d'après sa propre assurance, si un jour les applaudissements viennent à faiblir. Alors Caruso prendra sa retraite. Mais nous n'aurons pas ses « Mémoires », car il consacrera ses loisirs à l'agriculture, où ses nerfs fatigués d'arabesquements trouveront le repos.

Les Fraudes Électorales DE LILLE

Suite de notre liste de Faux-Electeurs inventés et démenagés par la bande Binauld-Billaert.

M. Vandame, à la faveur de son mensonge est validé par la Chambre.

En dépit des explications apportées hier par Delory à la Chambre, celle-ci, à une faible majorité, a validé l'élection de M. Vandame.

Cela ne nous surprend pas outre mesure. La Chambre n'a pas pu croire que Lille soit devenue le repaire de bandits politiques que la bande à Binauld-Billaert en a fait, avec le consentement de la Municipalité !

Les « gens du Midi », habitués à de fortes « galéjades », ont cru que Delory allait surpasser leur fantaisie méridionale en venant exposer à la tribune de la Chambre qu'il y avait trois ou quatre mille faux électeurs inscrits sur les listes électorales de Lille par les bons soins du Bureau municipal des Elections !

Cette triste vérité qui ne fait plus de doute désormais, ni pour les Lillois, ni même pour la Justice, est tellement effarante que l'on s'explique, dans une certaine mesure, l'incertitude de la Chambre vis-à-vis d'affirmations si graves.

La Chambre a refusé l'ajournement. C'est dommage. Elle aurait obtenu bientôt de la Justice même des précisions d'une netteté catégorique sur l'existence — ou mieux, l'inexistence — de l'armée des faux électeurs servant à assurer aux réactionnaires depuis Ch. Delesalle jusqu'à Binauld et à Vandame des victoires faciles et honteuses sur la véritable majorité du corps électoral lillois.

La Chambre a refusé l'ajournement. Devant la cynique audace de M. Vandame, elle a cru à sa parole, mais c'est une parole qui ne vaut plus rien puisque M. Vandame a menti.

Nous avons fourni ici même la preuve que chez M. Vandame, 9, place Jacquart, quatre faux électeurs du nom de Jacquet étaient inscrits sur la liste électorale bien que ces Jacquet n'aient jamais existé à ce domicile et soient des ratichons probablement en Palestine ou au Chili comme les autres.

Ces quatre faux électeurs ont voté pour M. Vandame, et celui-ci a eu le coup formidable de nier à la tribune, en dépit des précisions de Delory, que ces quatre gailards-là soient domiciliés fictivement chez lui ! Il a renié les éléments de sa majorité de mauvais-aloï pour sauver son mandat de député.

Il n'y a cependant qu'à ouvrir la liste électorale pour constater la félonie de M. Vandame. Les quatre Jacquet sont là, inscrits par Billaert, 9, place Jacquart, et en niant cette évidence, M. Vandame a avoué qu'il était de même avec les faussaires !

Mais que les Lillois prennent patience. Les menteurs, les fraudeurs, les voleurs seront démasqués. L'épuration des listes électorales se fera, en dépit de la Calotte qui remigme en un suprême effort, et le jour où nous aurons chassé des listes d'électeurs tous les tripons et les morts, M. Vandame, — comme ses complices du Palais-Ribour — sera rendu aux loisirs de ses parties de Jacquet.

LE NIÉPPE-RENECURE ?

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que le nom de Ancel René ne figure pas sur les répertoires des élections de la ville d'Amiens de 1883 à 1872.

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que le nom de Ancel René ne figure pas sur les répertoires des élections de la ville d'Amiens de 1883 à 1872.

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que le nom de Ancel René ne figure pas sur les répertoires des élections de la ville d'Amiens de 1883 à 1872.

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que le nom de Ancel René ne figure pas sur les répertoires des élections de la ville d'Amiens de 1883 à 1872.

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que le nom de Ancel René ne figure pas sur les répertoires des élections de la ville d'Amiens de 1883 à 1872.

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que le nom de Ancel René ne figure pas sur les répertoires des élections de la ville d'Amiens de 1883 à 1872.

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que le nom de Ancel René ne figure pas sur les répertoires des élections de la ville d'Amiens de 1883 à 1872.

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que le nom de Ancel René ne figure pas sur les répertoires des élections de la ville d'Amiens de 1883 à 1872.

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que le nom de Ancel René ne figure pas sur les répertoires des élections de la ville d'Amiens de 1883 à 1872.

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que le nom de Ancel René ne figure pas sur les répertoires des élections de la ville d'Amiens de 1883 à 1872.

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que le nom de Ancel René ne figure pas sur les répertoires des élections de la ville d'Amiens de 1883 à 1872.

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que le nom de Ancel René ne figure pas sur les répertoires des élections de la ville d'Amiens de 1883 à 1872.

ont pas inscrits sur les registres de l'état civil de 1866 à 1878.

Les deux Puchot inscrits sous deux noms la première fois en 1912, étaient alors domiciliés par Billaert rue des Pénitentes, cité Vernier. Il trouve utile, en 1914, de changer le domicile de ces deux fantômes.

GATHERIN Philibert, employé, rue du Parc, 146, est né d'après les listes électorales à Felleries, le 14 septembre 1878.

Réponse de la mairie : Les registres de l'état-civil de Felleries ne contiennent pas de l'inscription de naissance au nom de GATHERIN Philibert.

Rien que n'existant pas cet électeur fantôme a eu deux domiciles depuis son inscription sur les listes électorales. Il a été inscrit pour la première fois en 1912, rue Allard-Duganquet et Billaert l'a démenagé en 1914, pour l'installer rue de Paris, 146.

CHAPPELLE Louis, sans profession, rue des Postes, cité des Postes, a vu le jour dit la liste électorale, à Amiens, le 12 mai 1851.

Réponse de la mairie : Le nom de CHAPPELLE Louis ne figure pas sur les répertoires 1850, 1851 et 1852.

Comme pour les précédents, cet électeur mort-né dont les démenagements n'ont pas dû troubler la tranquillité de ses voisins, a changé de domicile. Inscrit en 1912 rue de Bourbail, 7, il a été envoyé par Billaert en 1913, rue des Postes.

LANDREAU François-Xavier, sans profession, cité Baxier, est né, d'après les listes électorales, le 7 septembre 1853 à La Rouillière.

Inscrit en 1912, ce produit de Billaert, n'a d'abord été domicilié rue du Long-Pot, puis Fiches. En 1914, ce fantôme a été expédié cité Baxier où il le vote aux deux tours.

Réponse de la mairie : La naissance du sieur François-Xavier LANDREAU, n'est pas inscrite sur les registres de l'état-civil de la commune de La Rouillière de 1853 à 1875. Renseignements pris, ce nom est même inconnu dans la commune.

MATHIEU François-Pierre, instituteur, rue Nationale, 97 bis, né d'après les listes électorales à Trélon, le 16 septembre 1868.

Réponse de la mairie : On ne trouve pas cette naissance aux registres de Trélon.

Cet électeur qui n'a pas vu le jour, a été inscrit pour la première fois en 1912, au 111 domicile rue Saint-Maurice, cité Saint-Maurice. En 1914, Billaert a installé cet ombre, historio de la distraire, rue Nationale, 97 bis.

BADIOU Jean-Joseph, garçon d'hôtel, rue de Paris, 108 bis, né, d'après la liste électorale à Nieppe, le 7 avril 1859.

Réponse de la mairie de Nieppe : J'ai l'honneur de vous informer que dans les recherches faites, il n'a été trouvé aucune naissance du nom de BADIOU Jean-Joseph.

Cette naissance n'aurait-elle pas eu lieu à la Nieppe-Renecure ?

Réponse de la mairie de La Nieppe-Renecure : Recherches faites ce nom ne figure pas aux registres de l'état-civil.

ANCEL René, voyageur, rue de Marquilly, 115, est né, d'après les listes électorales, à Amiens le 5 septembre 1869.

Inscrit pour la première fois en 1912, rue Jules-de-Victor, 30, le voyageur Ancel est démenagé par Billaert en 1914. On l'installe rue de Marquilly, ce qui permet à Delory de récolter une voix de plus à ce que tout.

Comme ceux qui le précédent, cet électeur n'a pas vu le jour. Il n'a jamais vu le jour. Volé à son sujet ce que dit la mairie d'Amiens :

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que le nom de Ancel René ne figure pas sur les répertoires des élections de la ville d'Amiens de 1883 à 1872.

BETHAZ François, employé, rue de Lens, villa Saint-Michel, né d'après les listes électorales le 27 octobre 1890, à Bouzoucq (Nord).

Réponse de la mairie : Inconnu à Bouzoucq et à Bouzoucq-Campagne.

En 1912 cet électeur fantôme était domicilié rue de Chateaudun, il a été expédié rue de Lens en 1913.

GOUDREYRE Emilie, employée, rue et cité des Postes, est née à Landas le 11 décembre 1856.

Réponse de la mairie : Goudreyre Emilie, inconnu à Landas ; on ne trouve que Goudreyre Edmond, né en mai 1878.

Cet inexistant inscrit pour la première fois en 1912 avait d'abord été domicilié rue de Jemmapes, 9. En 1913, il a été envoyé par Billaert, cité des Postes.

DEWISMES Joseph, caissier, rue de Marquilly, né le 11 avril 1870 à Mortagne-du-Nord. Avant de devenir rue de Marquilly, le voisin de Ancel René, ce fantôme avait eu deux domiciles :